

RYAVEC & Fils S.C.

Déductibilité fiscale des primes - Actualisation de la règle des 80%

Destiné au dirigeant d'entreprise indépendant dont la rémunération est reprise dans la fiche 281.20

Nom de l'entreprise

Nom du dirigeant d'entreprise

Date de naissance

/ /

Etat civil

Marié / cohabitant légal

Autre

Carrière du dirigeant d'entreprise

en dehors de l'entreprise :

- en tant que indépendant : an mois
- en tant que salarié : an mois

Carrière du dirigeant d'entreprise **dans**

l'entreprise :

- en tant que indépendant : an mois
- en tant que salarié : an mois

Plan(s) de pension déjà existant(s)

non

oui,

- Assurance de Groupe
- Engagement Individuel de Pension (E.I.P.)
- Fonds de Pension
- Promesse de Pension
- Assurance Dirigeant d'entreprise (A.D.E.)
- Pension Libre Complémentaire pour Indépendant (P.L.C.I.)
- Contrat INAMI

(à l'exclusion de l'assurance Vie Individuelle et de l'Epargne Pension)

Total des rémunérations brutes mensuelles normales pour l'exercice concerné (dans l'entreprise-preneur d'assurance) :

..... X (*) = €

Cotisations sociales personnelles trimestrielles, **si payées par la société** :

..... X = €

Avantages « mensuels » de toute nature (auto, loyer) :

..... X = €

(*) nombre de rémunérations mensuelles que le dirigeant d'entreprise perçoit par an.